



République Française

Commune de Gisy Les Nobles

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 19 octobre 2017 à 20h30

Etaient présents:

<u>Mesdames :</u> <ul style="list-style-type: none">• Chantal DUMAIRE• Marie-Paule RAVANEL• Delphine MAZALEYRAT• Stéphanie FERRIERE• Magaly LISBOA	<u>Messieurs :</u> <ul style="list-style-type: none">• Patrick BABOUHOT• Franck CASARIN• Alexandre FINELLI• Jean-Luc PELLARD• Christophe POUTHÉ• Bernard STENUIT• Benjamin VIARD
---	---

Secrétaire de séance : Stéphanie FERRIERE

Absente excusée ayant donné pouvoir :

Céline LALANDE ayant donné pouvoir à Delphine MAZALEYRAT

Absent :

Laurent BETAILLE

1) **Adoption du dernier compte rendu**

Le Maire donne lecture du compte rendu du 5 octobre 2017 qui est adopté à l'unanimité sans observation particulière.

2) **Désignation des grands électeurs**

Le Maire expose que suite à la démission de Monsieur Henri de RAINCOURT, les électeurs sénatoriaux sont convoqués le dimanche 17 décembre prochain pour pourvoir au poste vacant. Dans ce cadre, il a été demandé de convoquer les conseils municipaux pour désigner les délégués et suppléants le jeudi 19 octobre.

En ce qui concerne la commune de Gisy Les Nobles nous devons désigner 3 délégués et 3 suppléants.

3 candidats délégués se sont présentés :

M. Jean-Luc PELLARD, M. Christophe POUTHÉ, M. Patrick BABOUHOT.

A l'issue du vote tous les candidats délégués ont été élus à l'unanimité.

3 candidats suppléants se sont présentés :

Mme Marie-Paule RAVANEL, M. Alexandre FINELLI, M. Benjamin VIARD.

A l'issue du vote tous les candidats suppléants ont été élus à l'unanimité.

3) Renouvellement du contrat Gaz

Le Maire informe le conseil municipal que le contrat de fourniture de gaz pour le site Mairie 2, rue Sainte Marie arrive à échéance le 31 octobre 2017.

Il sera renouvelé pour une durée de 3 ans avec des prix fixes.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte le nouveau contrat ENGIE pour une durée de 3ans.

4) Informations diverses

a) Le Maire informe le conseil que :

- Le repas du CCAS se tiendra le mercredi 20 ou le jeudi 21 décembre selon les disponibilités du traiteur. Le menu est à 31 euros.

- Notre secrétaire reprend la régie du SIVOS Evry Gisy, la commune va avancer l'achat d'un ordinateur portable pour faire la facturation. Celui-ci sera refacturé en début d'année au SIVOS.

- A partir du 1^{er} novembre 2017, le PACS se fera en mairie. Le Maire précise que le PACS n'est pas une cérémonie et se fera sur rendez-vous en semaine.

- L'Yonne sera en chômage du 14 octobre au 5 novembre 2017.

- Le recensement se fera du 18 janvier au 17 février 2018, par Madame Aline GERARD et Mme LEMETAYER, notre secrétaire et coordinatrice du recensement. La dotation versée par l'Etat est de 1 137.00 euros. Un ordinateur sera mis à disposition en mairie pour les Gisois qui souhaiteraient réaliser leur recensement par internet.

- Les décorations de Noël seront installées la dernière semaine de novembre pour une illumination le 1^{er} décembre.

- La maintenance de l'éclairage public se fera la semaine 43.

- L'inauguration de la boîte à livres aura lieu le 11 novembre à 12h00 en présence du Président de la Communauté de Communes Yonne Nord. Un conseiller municipal sera chargé de vérifier régulièrement le contenu de la boîte à livres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le présent extrait est affiché à la Mairie en exécution des dispositions du code municipal.

Fait à Gisy les Nobles, le 20 Octobre 2017

Le Maire

Patrick BABOUHOT